



La Lettre de l'AFASPA

Décembre 2023

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

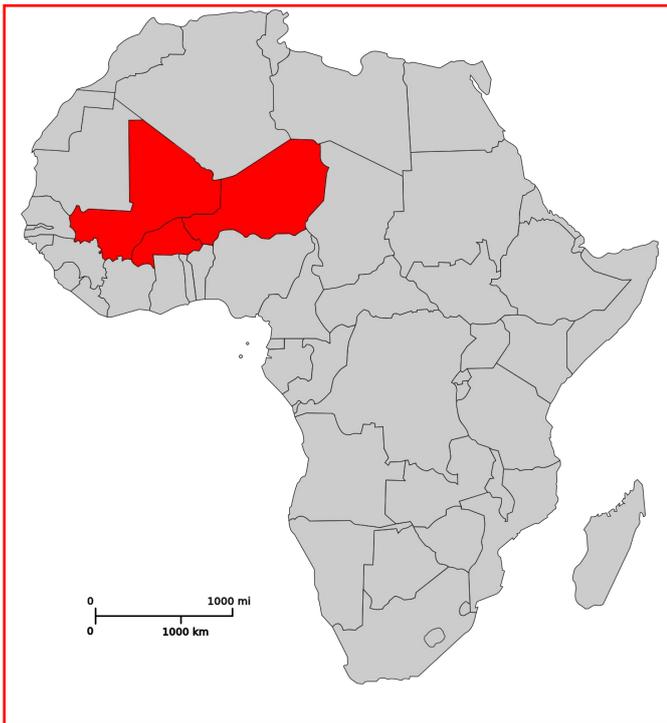
LE COLONIALISME TUE ! LE COLONIALISME ATTISE LA HAINE !

LE COLONIALISME EST FAUTEUR DE GUERRE ! LE COLONIALISME NIE LES DROITS DES PEUPLES !

LE COLONIALISME OBSTRUE L'AVENIR DES PAYS ET DE LEUR JEUNESSE !

LES PAYS COLONIALISTES OPPRIMENT AU NOM DE LEURS PEUPLES !

CRÉATION DE L'ALLIANCE DES ÉTATS DU SAHEL



La formule ne doit pas se réduire à des « vœux pieux ». Ainsi, Olivia R. Rouamba, ministre des Affaires étrangères du Burkina Faso indiquait à l'issue de la rencontre avec ses collègues début décembre que si le point central de la charte est : la défense et la sécurité, le protocole intègre aussi les questions de politique, de diplomatie et de développement qui seront nécessaires après le règlement de la crise actuelle. Les États s'appuieront sur des plans d'action et d'évaluation de cette stratégie mis en place lors des rencontres interministérielles spécifiques qui ont commencé dès ce dernier trimestre 2023. Rencontres qui doivent concrétiser la vision commune en vue d'aboutir à la sécurité des frontières et à un développement assuré par des financements communs n'entachant pas l'avenir économique des pays. Des décisions conformes à la ligne des trois pays pour une véritable souveraineté, plus de 60 ans après leur indépendance.

Tout en reconnaissant leurs réalités propres, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont beaucoup de choses en commun. C'est à partir de ce constat que leurs gouvernements ont signé, le 16 Septembre 2023, la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel (AES), un texte qui ambitionne une portée historique. Le but est de créer une nouvelle dynamique dans une architecture collective de défense et de développement. Un défi immense en réponse aux sanctions de la CDEAO qui a exclu le Mali et le Burkina Faso de ses instances de décisions. Elle a en outre et imposé des sanctions économiques qui impactent gravement la population du Niger, excluant les dirigeants actuels de l'organisation régionale où le représentant du président déchu occupe le siège de la république du Niger.

Le défi posé est de passer d'un Sahel de l'insécurité à un Sahel de la prospérité.

Dès sa mise en place l'AES a décidé une mutualisation de moyens de défense qui s'est concrétisée lors de la reprise de la souveraineté nationale sur Kidal à la mi-novembre au cours de laquelle des moyens aériens du Burkina Faso ont participé ; répondant à un auditeur, David Baché reporter de RFI au Mali, a indiqué que des soldats nigériens ont franchi la frontière lors de l'attaque d'un poste militaire par un groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaida, afin de prêter main-forte à l'armée malienne. Reste que les menaces sont grandes et que les attaques meurtrières pour les populations et les armées seront le premier obstacle à la réussite de ce nouveau départ pour l'émancipation des peuples des trois pays.

La France, ancienne puissance coloniale, n'a pas dit son dernier mot et continue sous couvert de CDEAO, à défendre, becs et ongles, les intérêts financiers de ses firmes et sa place sur l'échiquier mondial.

BONNE NOUVELLE

Le groupe Bolloré sur la liste noire des grands fonds de pensions publics suisses

L'association suisse des plus grandes caisses publiques de retraite qui gèrent des investissements de 100 milliards de francs entend ne pas cautionner les « violations potentielles des droits humains en Libéria, Cambodge et Sierra Leone » dont le groupe Bolloré et ses filiales sont accusés dans leurs exploitations. En juin 2023 elle a donc placé le groupe ses filiales dans la catégorie "exclusion relative à la conduite" "à la suite de violations potentielles des droits humains en Libéria, Cambodge et Sierra Leone à travers sa filiale Socfin".

Cette décision de réserver l'« univers d'investissement » sur la base de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) est à saluer dans un pays libéral comme la Suisse

où les banques cherchent à perdre la réputation de choyer les fonds qui leurs sont confiés sans exigence sur leur provenance.

L'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR) fixe les lignes directrices en matière d'investissements durables des caisses de retraite des fonctionnaires fédéraux (39 milliards de francs sous gestion), des employés du Canton de Zurich (36 milliards) et le fonds de retraite obligatoire suisse (37 milliards). Sa décision est une "recommandation" pour les membres à renoncer à investir dans les titres de la société Bolloré SE, cotés à la Bourse de Paris.

Selon les derniers chiffres indiqués par Gotham City, le fonds de réserve de la caisse de retraite obligatoire AVS avait placé 1,6 million de francs dans des titres Bolloré au 30 juin. La caisse Publica des fonctionnaires

fédéraux disposait, elle, d'un montant plus modeste de 170'000 francs au 31 décembre 2022.

C'est la première fois qu'une entreprise française est ajoutée à la liste d'exclusion de l'ASIR. Celle-ci vise principalement des sociétés indiennes ou chinoises actives dans la fabrication d'armes ou soupçonnées de participer à des programmes d'armements nucléaires interdits.

Reste à savoir si les gérants des caisses de pensions membres de l'ASIR appliqueront la recommandation de leur propre organe de surveillance en matière de critères ESG.

Le groupe de logistique fait l'objet d'accusations de maltraitance et d'exploitation illégale de ressources naturelles dans plusieurs pays. En 2021, le groupe Bolloré SE a signé une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) et versé 12 millions d'euros pour mettre un terme à une enquête française portant sur des faits de corruption au Togo.

ECHOS D'AFRIQUE

CAMEROUN

Affaire Martinez Zogo, « une affaire d'Etat » ?

Près d'un an après la découverte du corps supplicié du journaliste et animateur radio Martinez Zogo dans la banlieue de Yaoundé, l'instruction en cours au niveau du tribunal militaire de Yaoundé traîne en longueur et montre des limites en termes d'indépendance. La sœur du journaliste dont le corps mutilé a été retrouvé le 22 janvier 2023 près de Yaoundé et son avocat soupçonnent des manipulations dans l'enquête dont la procédure a été déclenchée sur instruction du Président Paul Biya, un inédit dans le pays.

Ainsi, l'enquête officielle est menée conjointement par le commissaire du gouvernement et un juge militaire. Des pièces déterminantes ne sont pas divulguées ou

soustraites du dossier judiciaire ; les charges retenues atténuent la responsabilité des suspects, dans le but de dissocier les actes de torture de la mort du journaliste. L'implication de l'homme d'affaire Jean-Pierre Amougou Belinga, proche du président, dont les soutiens se répandent dans la presse pour affirmer que le corps à la morgue n'est pas celui de Martinez Zogo, alors que des test ADN ont été prélevés sur sa sœur et son fils. Si les autorités tentent de jouer la montre et comptent sur le temps pour faire oublier l'affaire, la famille ne compte pas en rester là, les journalistes non plus.

La pression monte sur les autorités camerounaises afin que toute la lumière soit faite sur cette affaire d'État. Un « dossier pas comme les autres » avait lâché l'avocat du chef du commando présumé qui a reconnu les faits. L'imbroglio du 2 décembre le confirme : Dans la

journee, l'ordonnance du juge d'instruction de remise en liberté provisoire de J.P. Amougou Bélinga et Léopold Maxime Eko, remise par le greffe à leurs avocats, est déclaré être un faux dans la soirée par le juge dont la signature était au bas du document ! Que ce soit réel ou que le juge ait renié sa décision ? Il y a de quoi perdre toute foi en la justice du Cameroun pour qui aurait réussi à en garder un peu... Voir la vidéo sur l'affaire sur le site de Reporters sans frontières : <https://rsf.org/fr/cameroun>

MAROC

Le Maroc épinglé par le groupe de travail de l'ONU pour détention illégale et faits de tortures

Le Groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire a publié son deuxième avis concernant le groupe des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik. Il confirme les conclusions de son avis de 2014 (A/HRC/27/48/Add.5) demandant la libération immédiate de ce groupe illégalement détenu, qui comprend des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental occupé par le Maroc, territoire en attente de décolonisation.

Le groupe de travail de l'ONU a noté de graves violations commises par le Maroc, comme le déni du droit d'accès à une défense juridique, des aveux obtenus sous la torture et le manque d'impartialité et d'indépendance du tribunal qui les a jugés, et la privation arbitraire de leur liberté depuis 2010. Le groupe de travail de l'ONU a également appelé le Maroc à garantir une indemnisation et a exhorté le Royaume à enquêter sur les faits ayant conduit à la privation arbitraire de liberté et à prendre des mesures à l'encontre des responsables.

En plus de considérer la détention de ces militants comme arbitraire, le groupe de travail de l'ONU a exprimé sa profonde préoccupation quant au nombre de cas présumés de détention arbitraire au Sahara Occidental.



Sit-in des familles de prisonniers Rabat octobre 2011

L'État marocain illégitime à présider le Conseil des Droits de l'Homme

Le Conseil des droits de l'homme des Nations unies (CDH/Conseil) doit voter le 10 janvier 2024 pour élire la présidence du Conseil de son 18ème cycle en désignant l'un des pays du groupe africain.

Selon toute attente et contre tout bon sens, le Maroc est candidat au poste!

Il serait incongru qu'un Etat qui fait fi des recommandations des organes du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU préside cette instance. Cela reviendrait « à confier les agneaux au loup » comme l'affirme la société civile sahraouie dont une quarantaine d'organisations a appelé le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à ne pas retenir la candidature de l'État marocain.

En effet le bilan du Maroc est accablant en matière de droits de l'homme :

-sur son territoire où des journalistes indépendants écoupent de lourdes peines de prisons à l'issue de procès montés de toute pièce par la police et des amendes dont les montants mettent en cause la survie de leurs médias.

-dans le territoire qu'il occupe illégalement au Sahara occidental où il exerce une répression féroce à l'égard des défenseurs des droits humains, des journalistes ou toute personne qui revendique son droit à l'autodétermination. La torture est régulièrement pratiquée durant les interpellations publiques, les interrogatoires dans les commissariats et les prisons où les brimades de toutes sortes sont monnaie-courante au gré de l'administration.

Le Maroc puissance occupante du Sahara occidental expulse de ce territoire non autonome, (dont l'Espagne est toujours juridiquement la puissance administrante), toute personne étrangère qui s'intéresse de trop près à la question sahraouie.

Ainsi, depuis janvier 2014 ce sont 295 personnes de 21 nationalités, venues de 4 continents qui ont été expulsées. Leur liste est mise à jour par la Ligue de Protection des Prisonniers Politiques Sahraouis et l'AFASPA.

MADAGASCAR

Le sacre du président français

À Madagascar, pays de 30 millions d'habitants, le hold-up électoral 2023 est consommé : Andry Rajoelina et son entourage ont réussi les manœuvres en vue d'assurer sa réélection dans un scrutin n'ayant pas les caractères de liberté et d'équité requis par une élection véritablement démocratique. Les institutions n'ont pas eu la dignité de mettre leur code éthique en pratique, et l'opposition n'a pas été en mesure de trouver les ressources pour renverser la tendance.

Selon la Haute cour constitutionnelle, 5 119 018 des 11 043 836 inscrits ont voté le 16 novembre.

4 848 895 suffrages ont été exprimés, soit un taux de participation de 46,35% ; 2 858 947 ont voté Rajoelina, soit 58,96% des votants.

Les légalistes se réfugient derrière le juridisme pour affirmer que la proclamation par la HCC clôt le débat. La validation apportée par la communauté internationale a bouclé le processus d'une présidentielle marquée par la polémique et les actes malhonnêtes. Quant au débat sur la légitimité, on a de quoi faire pour des années encore. Le sort en est donc jeté pour les cinq ans à venir. Au moins, car dans les mentalités peu scrupuleuses, un remaniement constitutionnel est si vite arrivé. Surtout s'il faut inscrire dans la Constitution et les Lois qu'avoir un Président français à la tête de Madagascar ne doit gêner personne.

L'opposition qui conteste la validité de la procédure voit dans la réélection de Rajoelina le triomphe de la corruption. Mais ces oppositions politiciennes réprimées pendant la campagne présidentielle rentrent en ce moment les unes après les autres dans les recompositions orchestrées par les groupes de médiation (Eglises, notables et autres)...



La cérémonie d'investiture avec défilé militaire pour le deuxième mandat présidentiel de Rajoelina a eu lieu le 16 décembre au stade Barea à Mahamasina (50 000 places), bondé avec des forces de l'ordre en quantité et soutenues par des tanks à l'extérieur. Elle a été marquée par la présence de chefs d'Etat africains, invités pour l'occasion : Azali Assoumani (Comores et actuel président de l'Union Africaine), Macky Sall (Sénégal), Wavel Ramkalawan (Seychelles), Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Pravind Jugnauth (Île Maurice) et Hervé Breville Secrétaire d'Etat chargé de la mer (Rwanda). Comme d'autres «grands» de ce monde, le président français Emmanuel Macron a adressé à Rajoelina des félicitations où on aura compris les «ambitions» de la France à l'endroit de son ancienne colonie.

Quant à Macky Sall, c'était un retour d'ascenseur : Andry Rajoelina a assisté à son investiture en 2019, Azali Assoumani était déjà présent pour l'investiture de Andry Rajoelina en 2019. La présence de Alassane Ouattara s'expliquerait par la proximité de ce dernier avec l'oligarchie malgache Mamy Ravatomanga, important soutien financier de Rajoelina et consul honoraire de la Côte d'Ivoire dans le pays et naturalisé ivoirien selon les indiscrétions.

Pendant cette cérémonie, le président français de la Grande Île était affublé d'une tenue à l'image de celle du général Gallieni, premier gouverneur de la colonie Madagascar en 1896. Provocation et inconscience ? Les deux sans doute !



En tout cas, Madagascar est bel et bien sous le joug du néolibéralisme autoritaire ravageur des peuples un peu partout dans le monde. La répression féroce des lanceurs d'alerte et des mobilisations populaires non-politiciennes bat son plein en même temps que les Malgaches s'effondrent encore plus dans la misère.

DJIBOUTI dans l'œil du cyclone

Si des pays d'Afrique sont convoités pour leurs richesses naturelles, d'autres le sont pour leur positionnement stratégique. Djibouti en est une parfaite illustration. D'une superficie de deux fois l'île de France elle abrite 5 bases militaires étrangères (dont les loyers ne figurent pas dans les recettes du budget de l'Etat).

Comme les élections sont entachées d'irrégularités et que le changement ne peut venir par les urnes, l'opposition démocratique a pris les armes, mais à chaque fois que l'armée est en difficulté, une intervention française vient au secours du « soldat Guelleh ». Le pays est devenu une plaque tournante du trafic d'armes. Les désertions dans l'armée djiboutienne se multiplient pour refus d'affectation à la frontière de l'Érythrée. La contestation a gagné le haut commandement de l'armée. Ismaël Omar Guelleh a décrété l'État d'urgence sous prétexte d'une menace de l'Érythrée. En fait il craint les combattants du Front pour la Restauration de l'Unité et la Démocratie (FRUD).

Le président a incorporé 2800 mercenaires somaliens du sous-clan Hawiyé dans la police et l'armée où des hommes, totalement démotivés, ne veulent plus sortir de leur caserne. Il a recruté des Shabab de Somalie qu'il a envoyés au Maroc pour suivre 5 mois de formation de parachutistes et commandos.

Ce chef d'Etat développe une idéologie mortifère et intervenant contre les Afar d'Ethiopie en armant et finançant des milices de son clan.

Le régime est isolé sur le plan régional. Il rencontre des difficultés avec les USA et la France à propos du renouvellement de l'accord de défense qui porte essentiellement sur l'espace aérien djiboutien protégé par la France pour le compte de l'UE et les autres protagonistes qui contrôlent la Mer Rouge. Le mécontentement est général dans la population.

Alors que les élections présidentielles s'approchent, les arrestations et expulsions d'Afar se multiplient. 5000 d'entre eux qui résident en Europe et surtout en Arabie

Saoudite n'obtiennent pas le renouvellement de leurs passeports.



Risque-t-il un coup d'Etat ? Il semble que non, ou bien c'est lui qui organiserait un « coup d'Etat maison » car Guelleh a pris ses précautions : il a tout verrouillé en installant son sous-clan Mamassan à la tête des institutions : chef de la garde républicaine, chef de l'Etat-major, chef de la police, chef de garde côtes, des forces navales et forces de l'air, chef de la Sécurité. Ainsi croit-il assurer sa succession *en famille* du fait de son état de santé.

Depuis la mi-novembre l'armée djiboutienne mène des ratissages parmi les populations villageoises des districts du nord sous le commandement du général Zakharia, chef d'Etat major de la Défense. Deux femmes ont été enlevées par l'armée les 17 et 18 décembre : Fatoumata Houmed Ahmed et Fatoumata Houmed Borito avec son bébé qu'elle allaite. Les proches des deux femmens n'ont aucune nouvelle de leur sort.

Les combattants du FRUD se sont porté au secours des populations le 19 décembre dans la soirée. Ils ont repoussé les militaires jusque dans l'enceinte de leur camp de Boli qui a été partiellement détruit. L'armée a subi des pertes : au moins 3 morts et une quinzaine de blessés évacués dans plusieurs hôpitaux.

Les combattants du FRUD se sont retirés le 20 décembre à l'aube sains et saufs.

AFRIQUE DU SUD

La langue des signes sud-africaine devient la douzième langue officielle du pays suite à un amendement de la constitution.

Ainsi, l'Afrique du Sud est devenue le quatrième pays

africain à accepter la langue des signes comme langue officielle, après le Kenya, le Zimbabwe et l'Ouganda.

On estime à 600 000 le nombre de personnes sourdes en Afrique du Sud et à 1,4 million le nombre de personnes malentendantes.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Les élections présidentielle, législatives, provinciales et communales se sont tenues le 20 décembre dans des conditions les plus chaotiques. Dans certaines régions le matériel électoral n'était pas arrivé du fait des infrastructures de transport. Les représentants de candidats ont protesté sur l'installation de bureaux de vote dans des locaux inappropriés (sièges du parti présidentiel, locaux de l'armée...).

Les opposants politiques estiment que le processus électoral est «*bâclé et frauduleux*». Dans sa messe de Noël l'archevêque de Kinshasa a qualifié les élections de «*gigantesque désordre organisé*».

Un collectif de candidats dont Martin Fayulu, Denis Mukwege, Théodore Ngoy, Jean-Claude Baende et Nkema Liloo, a vivement dénoncé ce qu'ils qualifient de «*simulacre d'élections*». Ils protestent contre les irrégularités constatées lors des opérations de vote qui se sont

prolongées dans nombre de bureaux au-delà du 20 décembre. Dans des zones reculées de quelques provinces des bureaux ont ouvert après le 21 décembre. Dans le territoire de Lubero au Nord-Kivu on a voté le 24 décembre. Des journalistes présents relatent aussi le grand désordre de cartes électorales qui n'étaient plus lisibles ; leurs détenteurs étaient invités à se présenter tout de même, certains ont avoué avoir ainsi pu voter plusieurs fois... Le collectif a appelé à une mobilisation de protestation le 27 décembre dans la capitale qui a été interdite par le pouvoir. La marche qui devait aboutir au siège de la commission électorale n'a pu démarrer du siège du parti de Martin Fayulu où des heurts se sont produits en fin de matinée entre les jeunes et la police. 11 blessés ont été transportés à l'hôpital. L'opposant a dénoncé l'usage de la force et promis de nouveaux rassemblements à venir. Il exige l'organisation de nouvelles élections. «*Nous n'attendons pas les résultats. La fraude corrompt tout.* » Il dénonce les bureaux de vote qui n'ont pas ouvert, là où il attendait un bon

score, comme à Masimanimba et dans les provinces de Kwilu, où les élections n'auraient pas été organisées.

Moïse Katumbi, considéré comme principal challenger du président Félix Tshisekedi. Il a appelé à la démission du président de la Commission électorale, proche du président sortant. Dans son fief de Lubumbashi, le 25 décembre, l'armée a instauré un important dispositif militaire principalement au cœur de la ville «*pour assurer la sécurité en cette fin d'année*» selon le maire. Ce n'est pas l'avis du président de la société civile Gislain Kalwa qui dénonce «*la peur qui gagne du terrain, crée de la panique et soulève des questions* » rapporte RFI.

Le pouvoir quant à lui s'estime satisfait par le déroulement des élections.

Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement indique «*Nous le disions depuis plus de deux mois, les opposants préparaient la contestation et pas les élections. Nous restons sereins, même s'il y a eu effectivement des difficultés d'ordres logistiques.*»

CENTRAFRIQUE

La saison des chenilles «Makongo»

Chaque été, en juillet et en août, la saison des chenilles modifie les habitudes alimentaires des Centrafricains. Ces insectes, appelés makongos, en Sango, la langue la plus parlée en Centrafrique, apparaissent dans les forêts de la Lobaye, au sud-ouest du pays. C'est une ressource consommée dans tout le pays pour son goût unique et ses valeurs nutritives.



«*Pour aller à la cueillette, on ne va pas au hasard. Les gens se rassemblent et puis ils y vont. Ils font des petites huttes et c'est dans ces huttes qu'ils vont rester pour aller chercher les arbres où se trouvent les chenilles. Il suffit de trouver les chenilles dans les arbres en train de bouffer les feuilles. Et tu peux les cueillir. C'est une cueillette quoi* » explique André. À 4 heures du matin, à l'aide d'instruments traditionnels, les ramasseurs se divisent en groupes de cinq personnes. Armés de machettes, certains se fraient un chemin entre les arbres, les feuilles et les plantes pour faciliter la cueillette. D'autres, munis de paniers, de récipients et de sacs, ramassent les makongos qui traînent partout au sol.

Pour ramasser ces insectes, il faut bien connaître la forêt et faire preuve d'agilité. Eunice qui consomme les chenilles depuis 20 ans, assiste pour la première fois au ramassage : «*Ça fait partie de mes aliments préférés.*»

C'est une alimentation qui est saisonnière, donc pendant les chenilles, on peut en manger 5 jours sur 7, pour ne pas dire tous les jours. On prépare ça de différentes manières. Parfois, on les fait juste avec de l'huile, de l'oignon, quelques ingrédients. Ou parfois, on ajoute même de l'omelette ou même les feuilles de gnetum. Yabanda, c'est comme ça qu'on l'appelle. » Les makongos regorgent des vertus nutritives, Stephane Bria en sait quelque chose : « J'aime les chenilles parce que c'est très riche, parce qu'elles possèdent des vitamines A, D et E. C'est aussi très riche au calcium et en fer. Je peux même en manger 7 jours sur 7. » En Centrafrique, la saison des chenilles dure deux mois. Tous les commerçants se ravitaillent dans cette immense forêt avant d'alimenter les marchés de la capitale et ceux des autres villes du pays. "

© RFI / Carol Valade et Sénégal.com / Mbissane Tine

HISTOIRE

Au Cameroun, les femmes ne sont pas restées en marge de la lutte anticoloniale. Elles s'y sont illustrées

La plupart des figures marquantes féminines du combat indépendantiste camerounais est constituée d'infirmières, d'aides-soignantes, d'enseignantes et d'employées de bureau.

En tant que parti de masse, l'Union des Populations du Cameroun (UPC) a pénétré dans toutes les couches sociales sans distinction de classe pour gagner le plus grand nombre à l'indépendance. Le combat anticolonialiste impulsé par l'UPC avait créé un puissant lien fédérateur, qui transcendait les considérations de sexe, de tribu ou de religion.

«Le témoignage de Gertrude OMOG, une Upéciste de la première heure, prouve que les femmes étaient pleinement associées aux activités du Parti. Qu'il s'agisse de la participation aux meetings, à l'école des cadres ou aux missions sur le terrain. Elles ont même siégé au sein des plus hautes instances, quoique faiblement représentées. Lors du deuxième congrès de l'UPC qui s'est déroulé du 28 au 30 septembre 1952 à Eséka, Mme NGANTSUE Lucie, cultivatrice, est élue au Comité directeur. Gertrude OMOG, y sera par la suite cooptée, en février 1955 et effectuera plusieurs missions périlleuses dans diverses régions du pays. De toute évidence, le soutien des femmes à la cause nationaliste se manifestera avec plus d'acuité par le truchement de l'Union Démocratique des Femmes Camerounaises (UDEFEFEC), créée à Douala, le 03 août 1952. Au départ, l'UDEFEFEC « entreprend le travail d'organisation et d'éducation des femmes citoyennes, mères et épouses », conformément à ses statuts. Par la suite, consciente de ne pas pouvoir apporter un quelconque bien-être aux familles camerounaises tant que le pays restera

sous domination étrangère, l'UDFC s'allie à l'UPC dont elle devient l'une des organisations parallèles, mais autonome. Sur ce point, UM NYOBE recommandait à l'UPC d'aider l'installation de ce mouvement des femmes par ses conseils et son appui moral, tout en mettant en garde contre toute tendance à considérer l'UDEFEFEC comme une section féminine de l'UPC et de lui imposer des ordres. L'UPC ; par cette entremise, avait réussi à associer les femmes au travail actif du parti, aux manifestations leur présence paralysaient l'action de la police.

En 1952, lorsque la deuxième mission de visite de l'ONU arriva au Cameroun, l'UDEFEFEC lui remit des pétitions réclamant l'unification et l'indépendance à terme du Cameroun. Elle a également été l'une des organisations à avoir mandaté Ruben UM NYOBE et Abel KINGUE, pour aller présenter une pétition au siège des nations Unies à New York, en 1954, en vue de défendre la position de l'UPC face au pouvoir français.

Elle fut surtout co-signataire le 22 avril 1955, aux côtés de l'UPC, de la Jeunesse Démocratique du Cameroun (JDC) et de la Confédération Générale des Travailleurs du Kamerun (CGTK), de la Proclamation commune pour la fin du régime de tutelle et la création d'un État souverain, élément « détonateur » de la sanglante répression du gouverneur français Roland Pré, plus connue sous la pudique expression « événements de mai 1955 ». Comme il fallait s'y attendre, les militantes de l'UDEFEFEC n'échappèrent pas à la répression. Au nord Cameroun, plusieurs d'entre elles furent arrêtées et torturées par la police, dont une femme enceinte de six mois, qui fera une fausse couche. Le 31 mai 1955 à Babimbi, des troupes étrangères venues de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) mettent brutalement fin à une conférence de l'UPC.

*Des villages entiers sont rasés, les femmes sauvagement violées, leurs organes génitaux, passés au fer rouge.»**



Les Camerounaises ont payé cher leur engagement dans la lutte anticoloniale. Elles ont connu la dureté de la vie dans le maquis, la prison, la torture, l'exil, le sacrifice de vies amoureuses... pour réaliser leur rêve d'accès à la

liberté pour les générations futures.

L'inclusion des femmes dans la guerre d'indépendance a ébranlé la conception traditionaliste de la femme confinée dans l'espace domestique, et appelé à une reconsidération des genres. Elle a également contribué à déconstruire la soi-disant incapacité innée de la femme à prendre part aux affaires politiques.

L'administration coloniale crée en 1949 un parti en vue de contrecarrer l'UPC dans l'opinion publique : l'Evolution Sociale Camerounaise (ESOCAM). Son initiateur, le Haut-commissaire Roland Pré, reprochait aux militantes de contribuer à miner les fondements de la tradition en encourageant une société où « *la femme n'obéit plus à son mari* ».

Le racisme colonial tapisse encore les rayons des musées français

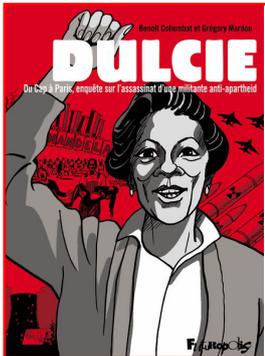
Le squelette du fils d'un chef mapuche d'Argentine, trois crânes de Sakalaves, un peuple vivant à l'ouest de Madagascar, et des vestiges d'aborigènes d'Australie vont quitter les étagères du Musée de l'Homme à Paris. 80 ans après les déclarations d'indépendance des années 60, sur une proposition de loi déposée par la centriste Catherine Orin-Desailly, le communiste Pierre Ouzoulias et le LR Max Brisson, le parlement français a voté le 18 décembre 2023 pour une dérogation au « principe d'inaliénabilité » des collections.

Combien de ces trophées hérités de diverses conquêtes coloniales sont-ils encore stockés, étiquetés, répertoriés dans les collections des musées de France ?

CULTURE

LITTÉRATURE

Dulcie, du Cap à Paris, enquête sur l'assassinat d'une militante anti-apartheid



Cette BD relate les 10 années d'enquête du journaliste Benoit Collombat consacrée à l'assassinat le 29 mars 1988 de la représentante de l'ANC. Ce polar de 304 pages illustré par Grégory Mardon, retrace cette *Affaire d'États* : l'État-criminel d'Afrique du Sud et l'État-voyou français qui enfreignait l'embargo international du pays de l'apartheid pour vendre le pétrole de Total et les armes qui tuaient les Noirs sud-africains et namibiens. Mais aussi l'implication d'Israël et des Comores, arrière-cour de la France. Un regard sur l'attitude de certains responsables de l'ANC.

Les six balles tirées en pleine tête devant le bureau parisien de la militante, ont provoqué un immense émoi

international. Mais pas au Ministère de la Justice française qui se défausse en déni de justice depuis 35 ans : « *Non-lieu* » sur l'enquête judiciaire en 1992, « *Affaire classée sans suite* » en 2019 sur la plainte de la famille pour faute lourde de l'État français dans ce crime d'apartheid qui peut relever du crime (imprescriptible) contre l'Humanité. Une affaire sous le sceau du « SECRET-DÉFENSE » ! On ne fouille pas dans les affaires des Services secrets.

En 1988, à la veille de l'élection présidentielle, François Mitterrand est à l'Élysée, Jacques Chirac à Matignon. Dans cette cohabitation gauche/droite, l'assassinat de Dulcie September est hautement symbolique. La représentante de l'ANC en France est abattue deux ans avant la libération de Nelson Mandela et six ans avant son élection à la présidence sud-africaine, le 9 mai 1994. Dulcie September a-t-elle été éliminée dans le cadre d'une action « d'escadrons de la mort » sud-africains alors actifs en Europe, ou bien spécifiquement ciblée car elle en savait trop sur le contournement de l'embargo ? Derrière l'assassinat de Dulcie September se dessine un véritable polar géopolitique, où l'argent et le cynisme font la loi.

DULCIE édité par Futuropolis. 304 pages. 26 euros

SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Les lanternes solaires de la jeune pousse «Quadloop»

Au Nigeria la jeune pousse *Quadloop* a conçu une lampe écologique qui permet de régler plusieurs problèmes affectant le quotidien en Afrique : « Cette innovation s'attaque au problème des déchets électroniques déversés en masse sur le continent africain. C'est aussi une réponse aux coupures de courant intempestives qui sévissent régulièrement dans le pays et perturbent la bonne marche de services destinés au grand public, aussi essentiels que l'éducation ou la santé. »

Une innovation lumineuse valorisant les déchets électroniques.

Cet éclairage portatif, qui fonctionne à l'énergie solaire, offre ainsi une solution alternative aux lampes à kérosène, nuisibles à la santé des utilisateurs. La lanterne solaire *idunnu* est fabriquée uniquement à partir de déchets électroniques, précise Dozie Igweilo, le fondateur de la jeune pousse *Quadloop* et créateur de ces luminaires ingénieux : « Cette idée de lampe solaire est née en 2018, alors que j'étais ingénieur de terrain en télécommunications. Pendant mes déplacements dans les zones enclavées du Nigeria, j'avais constaté que la plupart des gens avaient du mal à charger leurs téléphones portables ou s'éclairaient difficilement. Pourtant, le soleil en abondance pouvait leur offrir une source d'énergie pérenne. »

D'une pierre, deux coups : un recyclage qui préserve l'environnement. Une lampe *Quadloop* recycle 2,5 kg de déchets électroniques

« Nous avons commencé à fournir un éclairage solaire et portable pour les hôpitaux et les communautés rurales. C'est ainsi que *Quadloop* est née. Les principaux matériaux de nos appareils proviennent à 70% de déchets électroniques, comme des batteries lithium-ion issues d'ordinateurs portables mis au rebut et d'autres composants issus de vieux ordinateurs et d'écrans. »

Le dispositif développé par *Quadloop* est déjà commercialisé. L'entreprise propose sa lampe auprès de petits commerçants ou de coiffeurs locaux pour réduire leur consommation énergétique et comme alternative aux délestages électriques. L'ambition de la jeune pousse est maintenant de promouvoir en Afrique cette économie circulaire basée sur le recyclage qui contribue efficacement à la préservation de l'environnement.



Le tour du monde de l'innovation - RFI

SPORT

Hugues Fabrice Zango sur le toit du monde de l'athlétisme



Cet été aux mondiaux de Budapest, le Burkinabé Hugues Fabrice Zango a décroché à 30 ans, la médaille d'or du triple saut avec des bonds de 17,64 mètres. Repéré dans une

compétition scolaire en 2011, c'est un peu par hasard qu'il s'engage dans ce sport.

Ce sportif discipliné est entraîné par le champion du monde en salle, le Français Teddy Tamgho. Résultat : Hugues est médaillé de bronze à Doha en 2019, l'argent à Eugene en 2022, médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo en 2021. Entre temps il devient le premier à franchir les 18m en pulvérisant le record du monde en salle en janvier 2021, en bondissant à 18,07 mètres!

« L'histoire de ce sauteur ne se limite pas aux seuls exploits sportifs. En poursuivant simultanément un doctorat en génie électrique à Lille, il incarne la quête de l'excellence dans tous les aspects de sa vie. Il aspire à devenir professeur dans son pays natal pour rendre hommage et sans doute à Thomas Sankara, qui a toujours été une source d'inspiration pour lui.

C'est plus qu'une victoire personnelle, c'est une quête pour hisser l'Afrique au sommet de l'athlétisme mondial. » précise Mohamed Benhammou